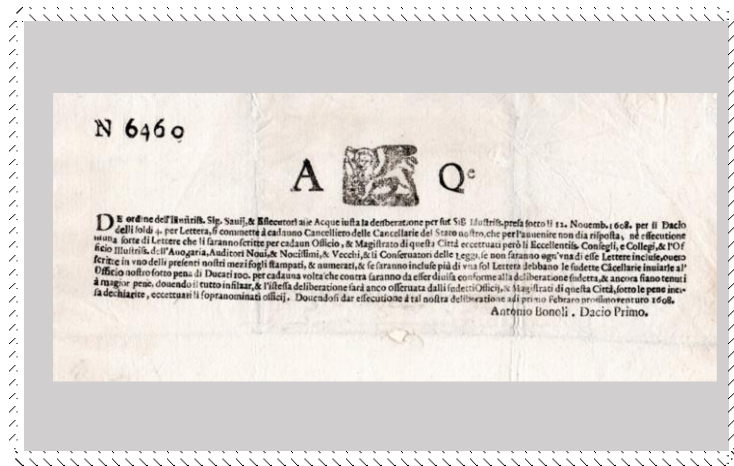


Lettres de service de la République de Venise

« TAGLIO »

C'est toujours avec beaucoup de curiosités que je replonge de temps en temps dans les « Balasse Magazine »(*). C'est une mine d'articles philatéliques.

C'est avec intérêt que j'ai pu relire l'article publié dans les numéros 78 et 80 (novembre 1951 et février 1952) sous la plume de H.Riffart concernant les lettres de service de la République de Venise appelées également « Taglio »



Nous sommes à la fin du XVI^e siècle et tout comme à l'heure actuelle, la situation géographique de la cité de Venise nécessitait un entretien continuels des canaux. Rien n'a donc changé sauf peut-être que le monde moderne a accéléré les problèmes. Les canaux étaient régulièrement envahis par les sables charriés par trois fleuves et entraînaient des travaux d'entretiens constants et couteux. Le gouvernement constitua en 1595 un service spécialement chargé de ces travaux et entretiens : « Conseil de toutes les eaux (Alle Acque) » et qui devait notamment examiner les moyens de financer les travaux.

Il a été proposé par ce conseil de prélever une taxe supplémentaire de 4 soldi en plus des frais de port habituel dû par les administrations des services centraux existantes au sein de la république. En effet, celles-ci étaient également tenues de payer le port afférant au courrier envoyé par leurs administrations respectives.

Quelques exemples de services administratifs dont il en existait plus d'une vingtaine :

- Office compétent pour la réglementation de l'approvisionnement des grains.
- Magistrature fiscale chargée des taxes et finances.
- Office chargées de la perception des taxes sur le vin, l'huile, la graisse, et le bois.
- Conseil supérieur traitant les faillites.
- etc, etc...

Ajoutons que toutes ces lettres de service sont généralement de format horizontal :31x21cm reprenant au recto le texte de l'ordonnance , le lion de Saint Marc, les lettres AQ et un numéro d'ordre, le verso étant blanc et destiné au texte.

Pendant la durée d'utilisation de près de 2 siècles, ces documents ont connu de nombreuses variations dans les textes et les présentations. Ce système prit fin le 12 mai 1797 avec la fin de la République de Venise.

C'est bien évidemment une collection pour spécialistes. Le sujet est traité dans des catalogues spécialisés notamment « Francobolli d'Italia-Anticha Statti »

Le sujet donna cours à des études et à de nombreuses controverses. Certains experts estimaient que ces documents n'avaient aucun caractère postal vu n'étaient utilisés que par des administrations, ce qui était bien entendu contredit par d'autres.

Certains autres estimaient que ces documents pouvaient être considérés comme les premiers entiers postaux.

Quoi qu'il en soit, le but n'est pas de prendre position mais uniquement d'être conscients de l'existence de ces documents. Néanmoins et bien avant l'introduction du timbre-poste en 1840, déjà 250 ans auparavant, on avait innové en faisant payer les frais de port au départ du courrier.

André FORTON

() Le premier numéro fut publié en 1936 . La collection prit fin en décembre 1986 avec le numéro 289.*